

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

LOCINDUS

(Eurolist)

- 1 - Le 13 mars 2007, Lazard Frères Banque, agissant pour le compte du Crédit Foncier de France, contrôlée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat du Crédit Foncier de France visant les actions LOCINDUS sera réouverte **du 14 mars au 3 avril 2007 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions LOCINDUS, le Crédit Foncier de France détient 4 762 180 actions et droits de vote LOCINDUS représentant 58,46% du capital et des droits de vote de la société (1) (2).

L'initiateur s'engage irrévocablement à acquérir au prix unitaire de **37 € coupon 2006 attaché** la totalité des actions LOCINDUS non détenues par lui, à savoir 3 383 432 actions LOCINDUS représentant 41,54% du capital et des droits de vote de la société.

- 2 - Euronext Paris SA publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions réglementaires relatives aux interventions sur les titres concernés par l'offre pendant la période d'offre sont applicables (articles 231-7, 231-38 à 231-41 et 232-20 du règlement général).

-
- (1) Cf. D&I 207C0392 du 28 février 2007.
(2) Sur la base d'un capital composé de 8 145 612 actions représentant autant de droits de vote (y compris 18 701 actions auto-détenues privées de droits de vote), en application de l'article 223-11 du règlement général.